



VOLUME 1, N°1

JUIN 2024

ISSN : 1987-1678



REVUE INTERNATIONALE MAAYA

*Revue Semestrielle de l'Institut National de
Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS)*

Courriel : revuemaaya@revuemaaya.com

Site Web : www.revuemaaya.com

Bamako-Mali, Quartier : Hippodrome,

Rue : Amilcar Cabral

Tél : (+223) 73 16 68 24 / 73 10 48 27



ISSN : 1987 -1678

Revue Semestrielle de l'Institut National de Formation des
Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali

Volume 1, Numéro 1, Juin 2024

Maquette et mise en page : Dr. Issa OUATTARA

ADMINISTRATION DE LA REVUE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

REDACTEUR EN CHEF : Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

SECRETAIRES DE REDACTION

Dr Issa OUATTARA, Géographe-Environnementaliste, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Boureïma BAMADIO, Maître de Conférences, Informatique Appliquée aux Sciences Sociales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

M. Ibrahima DIALLO, Informaticien, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Psychologie Clinique et Pathologique, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Pr Idrissa Soïba TRAORE, Sociologie de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Essè AMOUZOU, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Sociologie du développement, Université de Lomé (Togo)

Pr Bouréma KANSAYE, Sciences Criminelles, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Pr Souleymane COULIBALY, Psychologie Clinique, CHU du Point-G de Bamako (Mali)

Pr Abdoulaye NIANG, Professeur Titulaire, Sociologie, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr Ismaila Zangou BARAZI, Arabe, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Afsata PARE, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Psychologie, Université Norbert Zongo (Burkina-Faso)

- Pr Seydou MARIKO, Géographie, Ecole Normale Supérieure (Mali)
- Pr Abdoulaye DIOP, Lettres, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Pr Tamba DOUMBIA, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Augustin EMANE, Droit, Université de Nantes (France)
- Pr Akoye Massa ZOUMANIGUI, Sciences de l'Education, Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée (Guinée)
- Pr Mamadou Lamine DEMBELE, Droit, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)
- Pr Ya Eveline TOURE, Psychologie de l'Education, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte-d'Ivoire)
- Pr Samba DIOP, Anthropologie Médicale et Ethique, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)
- Pr Assane DIAKHATE, Sciences de l'Education, Université Gaston Berger (Sénégal)
- Pr Mamadou DIA, Didactique des Langues, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
- Pr Joseph SAHGUI, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Linguistique, Université d'Abomey Calavi (Bénin)
- Pr Adama DIABATE, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)
- Pr Aboubacar Sidiki COULIBALY, Littérature Anglaise, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Emmanuel BECHE, Technologie Educative, Université de Maroua (Cameroun)
- Pr Angeline NANGA, Sociologie de la communication, Université Félix Houphouët Boigny (Côte-d'Ivoire)
- Pr Bréma Ely DICKO, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Belko OUOLOGUEM, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Sidy Lamine BAGAYOKO, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Cheick-Oumar FOMBA, Directeur de Recherche, Sciences de l'Education, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Amadou TRAORE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université de Ségou (Mali)

Dr Kawélé TOGOLA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Ichaka CAMARA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Lamine Boubakar TRAORE, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

COMITE DE LECTURE

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie Sociale et Economique, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Oumar TRAORE, Maître de Recherche, Sciences de l'Education, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Seydou KEITA, Maître de Recherche, Anthropologie, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (Mali)

Dr Seydou LOUA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Aly TOUNKARA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Mohamed Oualy DIAGOURAGA, Maître de Recherche, Sociologie, Institut d'Etudes et de Recherche en Géronto-Gériatrie (Mali)

Dr Madjindayé YAMBAIDJE, Maître de Conférences, Littérature, Université de N'Djaména (Tchad)

Dr Ibrahima TRAORE, Maître de Conférences, Sociologie de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Youssouf KARAMBE, Maître de Conférences, Anthropologie, Institut National de la Jeunesse et des Sports (Mali)

Dr Fodié TANDJIGORA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Afou DEMBELE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Modibo DIARRA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Baba COULIBALY, Maître de Recherche, Géographie, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Fatoumata MAIGA, Maître de Conférences, Géographie de l'Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Moussa dit Martin TESSOUGUE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoukadi Oumarou TOURE, Maître de Conférences, Population - Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane S. TRAORE, Maître de Conférences, Changements climatiques et Utilisation des Terres, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Djakanibé Désiré TRAORE, Maître de Conférences, Sciences Environnementales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Kadidiatou COULIBALY, Maître de Conférences, Démographie-Migration, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane BENGALY, Maître de Conférences, Géomatique, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr El Haj Ousmane BORE, Maître de Conférences, Histoire, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Sékou Mamadou TANGARA, Maître de Conférences, Gestion du Patrimoine, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Salif TOGOLA, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye GUINDO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Ahmadou MAIGA, Maître de Conférences, Psychologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Augustin BOMBA, Maître de Conférences, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Alassane GAOUKOYE, Maître de Conférences, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Moriké DEMBELE, Maître de Conférences, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Boureïma TOURE, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Almamy SYLLA, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr N'Gna TRAORE, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Balla DIALLO, Maître de Conférences, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Hamed Baba SINGARE, Maître de Conférences, Sciences Économiques, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Ibrahim MALAM MAMANE SANI, Maître-assistant des Universités du CAMES, Sociologie, Université Abdou Moumouni (Niger)

Dr Yakouréoun DIARRA, Chargé de Recherche des Universités du CAMES, Sociologie de l'Environnement, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Drissa TRAORE, Maître-assistant des Universités du CAMES, Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte-d'Ivoire)

Dr Ibrahim MAIGA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Ahamadou DIYA, Chargé de Recherche, Géographie rurale, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa OUATTARA, Enseignant-Chercheur, Géographie de l'Environnement, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Abdoulaye KONE, Maître-assistant, Droit de la Santé, Inspection de la Santé (Mali)

Dr Boubacar SANOGO, Maître-assistant, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata FOFANA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (Mali)

Dr Mariam MAIGA, Maître-assistant, Droit de la Santé, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye N'Tigui KONARE, Maître-assistant, Economie du développement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Bréhima Chaka TRAORE, Maître-assistant, Sociologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Amadou SOW, Enseignant-Chercheur, Droit Privé, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Seydou YALCOUYE, Enseignant-Chercheur, Sciences Politiques, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Adama KONE, Enseignant-Chercheur, Géographie Humaine, Université de Gestion et du Développement Durable (Mali)

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les textes soumis à la **Revue Internationale MAAYA (RIM)** doivent se conformer scrupuleusement aux recommandations aux auteurs, notamment les normes typographiques, scientifiques et de référencement. Ils doivent aussi être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication ou d'une publication dans une autre revue.

Les normes rédactionnelles de la revue sont essentiellement celles du CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI).

STRUCTURE DE L'ARTICLE

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.**

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres arabes jusqu'à 3 niveaux, pas plus. Seule la première lettre des titres et sous-titres doit être en majuscule (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.1.1 ; 1.2 ; 1.2.1 ; 2. ; 2.1 ; 2.1.1 ; 3. ; 3.1 ; 3.1.1., etc.).

CITATIONS ET NOTES DE BAS DE PAGE

Les passages cités sont présentés en italique et entre guillemets. Toutefois, les citations de plus de trois lignes sont renvoyées à la ligne avec une interligne de 1 et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point sans guillemets. Les références de citations sont intégrées au texte citant selon la norme APA suivant les cas, de la façon suivante : **Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur, Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées.**

Exemples :

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères (M. Diakité, 1985, p. 105).

- Parlant des itinéraires thérapeutiques suivis par les patients après une fracture osseuse, I. Diallo (2022, p.211) écrit :

La plupart des patients commencent par la médecine moderne pour terminer au niveau de la médecine traditionnelle. Certains se consacrent entièrement à la médecine traditionnelle. Ces itinéraires se caractérisent par leurs tracasseries dans l'accès aux soins adéquats. La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires.

Les références bibliographiques en notes de bas de page ne sont pas acceptées. Elles doivent être insérées dans le texte suivant la norme APA : **Nom auteur, Année, Pages.**

Exemple 1 : La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires (I. Diallo, 2022, p.211).

Exemple 2 : Selon I. Diallo (2022, p.211) : « La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires. »

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

- Pour un ouvrage

Exemple : AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- Pour un ouvrage collectif ou chapitre d'ouvrage

Exemple : KONE Félix-Yaouaga, 2005, La décentralisation à Katiola : jeux et enjeux, in FEY Claude (dir. ou éd), *La décentralisation au Mali*, Paris, L'Harmattan, p.160-200.

- Pour un article

Exemple : OUATTARA Issa, DIAKITE Abdoulaye, DIALLO Issa, 2023, « Modes de gestion, effets environnementaux et sanitaires des boues de vidange en Commune I du District de Bamako », *KURUKAN FUGA - La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales*, vol 2, n°6, pp. 156-167.

- Pour une thèse ou un mémoire

Exemple : N'DIAYE Baba Faradji, 2015, *Changements climatiques et dynamiques des systèmes de production agricole dans le Cercle de Banamba, Région de Koulikoro au Mali*, Thèse de doctorat, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Bamako, Mali.

- Pour les sources Internet

Exemple : DURAND Michel, 2012, La gestion des déchets dans une ville en développement : comment tirer profit des difficultés actuelles à Lima, *Flux*, n°87, pp.18-28, [en ligne], <http://www.cairn.info/revue-flux>, consulté le 12/1^{er}/2016.

REGLES D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DE L'EDITION SCIENTIFIQUE

La revue est particulièrement intransigeante sur le plagiat qui discrédite la revue et déshonore à vie un scientifique. A cet effet, la revue dispose d'un logiciel anti-plagiat auquel tous les articles sont soumis. A la suite de cette vérification, les articles qui seraient une reproduction partielle ou entière de travaux d'autrui, seront immédiatement rejetés avant leur soumission aux lecteurs anonymes.

DIRECTIVES DE PRESENTATION DES MANUSCRITS

Format général du manuscrit

Le fichier doit être au format Word (.doc ou .docx) avec une marge haut/bas ; gauche/droite de 2,5 cm de format A4, et en caractères Times New Roman.

Volume du texte

Le volume du texte doit être compris entre 15 000 et 35 000 signes y compris l'espace. L'article doit être compris entre 10 et 15 pages.

Titre

Le titre doit être original, spécifique, informatif, concis, et compréhensible par des lecteurs qui ne sont pas du domaine de l'auteur. Il doit être centré avec une police de taille 14 en gras, en majuscule et à l'interligne 1. Le titre ne doit pas dépasser 15 mots dans la mesure du possible. Il doit être en français suivi de sa traduction en anglais, et en anglais suivi de sa traduction en français en fonction de la langue d'écriture de l'article.

Auteurs et Institutions d'affiliation

Les prénoms et noms complets des auteurs doivent être indiqués et séparés par une virgule. Ils doivent être suivis par l'affiliation des auteurs comme suit : nom de l'institution, ville, pays.

Le prénom (en minuscule, sauf première lettre) suivi du nom (en majuscule) et l'adresse de l'auteur, doivent être à la taille 12 points et à l'interligne 1 et en gras. Le titre de l'article, le prénom et nom de l'auteur ainsi que son adresse doivent être dans des paragraphes différents et séparés par un espace.

Pour les articles collectifs, l'auteur correspondant doit être marqué en Astérisque (*) avec son adresse exacte, e-mail et numéro de téléphone dans un paragraphe différent.

Ces informations ne sont pas transmises aux lecteurs.

Titres et sous-titres

Les titres et sous titres sont autorisés jusqu'à 3 niveaux, pas plus. Seule la première lettre des titres et sous titres doit être en majuscule.

Résumé et mots clés

Le résumé doit exposer brièvement : le contexte, la problématique et l'objectif de l'étude, la méthodologie utilisée, les résultats majeurs de la recherche, et ouvrir le sujet vers d'autres perspectives. Il ne doit pas dépasser 300 mots et cinq (5) mots-clés classés par ordre alphabétique. Les auteurs sont invités à minimiser l'utilisation des abréviations dans le résumé.

Illustrations (tableaux, graphiques, images, cartes, schémas)

Les tableaux, graphiques, cartes, images, schémas doivent être faits dans des formats simples et numérotés en chiffres arabes. Les titres doivent être placés au-dessus (exemple : Tableau 1 : titre) et leurs sources en-dessous. Les références aux tableaux, graphiques, images, cartes dans le texte doivent être placées entre parenthèses à la fin de la phrase.

Les images doivent être au format JPEG ou PNG avec une résolution d'au moins 200 dpi, 10×15 cm et un minimum de 1 000 pixels de large.

CORPS DU TEXTE

Le corps du texte doit être en police de taille 12, Times New Roman avec une interligne de 1.5 sans espacement de paragraphe.

Le manuscrit soumis doit être présenté sous le format IMRaD, comme suit :

Introduction**Matériel et méthodes****Résultats et****Discussion**

Références bibliographiques

Le corps du texte doit inclure :

Introduction

Elle doit présenter le contexte du sujet, faire le point sur la revue de la littérature à partir de références bibliographiques, et énoncer les objectifs/hypothèses de l'étude. A ce niveau, l'auteur doit privilégier la démarche en entonnoir en traitant de l'état de la question à l'échelle mondiale, continentale, nationale et locale.

1. Matériels et méthodes

Cette section doit présenter la zone d'étude : géographiquement, socio-économiquement et culturellement, la période de l'étude, les approches utilisées pour conduire l'étude incluant les matériels utilisés, la description des outils utilisés pour la collecte des données. Les techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données doivent être précisées à ce niveau. La population cible de l'étude, l'échantillon retenu : taille, composition, critères de choix, et les variables de l'étude doivent être clairement précisés et justifiés.

2. Résultats

A ce niveau, il s'agit d'exposer de façon claire, rigoureuse et objective les résultats, les interpréter et les analyser.

3. Discussion

Elle doit rappeler l'essentiel des résultats, établir leurs liens avec l'objectif de l'étude et faire une analyse critique de la validité des résultats. Elle comparera les résultats obtenus à ceux de travaux déjà effectués qui les confirment ou les infirment.

Conclusion

Elle doit rappeler ce qui a été fait comme travail à la lumière de la problématique et indiquera si la problématique posée dans l'introduction a été répondue ou pas. Elle devra également indiquer à la fin la portée, les limites de l'étude et les perspectives.

Références bibliographiques

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités dans le corps de l'article. Ces références doivent être classées par ordre alphabétique des noms d'auteurs.

Remerciements (s'il y a lieu) : les remerciements seront placés à la fin de l'article.

ÉDITORIAL

La création de la **Revue Internationale MAAYA (RIM)**, témoigne de l'engagement scientifique de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali à contribuer à la diffusion des connaissances scientifiques. Revue pluridisciplinaire à comité de lecture, la **RIM**, publie les articles en ligne dans le domaine des Lettres et Sciences Humaines. La revue ne peut publier un article que s'il se conforme aux normes CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI). Les articles soumis à la revue sont anonymement instruits par deux spécialistes. Sur la base des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication du manuscrit, de son rejet ou demande à l'auteur de le réviser.

Le présent numéro est composé de 17 articles. Certains auteurs ont traité : l'employabilité des jeunes diplômés en Sociologie au Mali, l'autonomisation économique des femmes à Odienné en Côte-d'Ivoire, la prise en charge de la malnutrition à Ouahigouya au Burkina Faso, le sport comme facteur de relance post-COVID. D'autres auteurs se sont penchés sur les questions d'éducation inclusive, d'intégration des élèves en situation de handicap au Mali et sur la contribution de l'ONG World Vision à l'éducation des enfants au Mali. La question environnementale est traitée à travers : l'exploitation artisanale de l'or et ses implications dans l'accès aux ressources renouvelables dans le cercle de Kéniéba au Mali, la dynamique spatio-temporelle des végétaux aquatiques envahissants dans le lit du fleuve Niger à Bamako, l'impact des activités agropastorales sur la dynamique des ressources forestières dans la commune de Benkadi-Founia (cercle de Kita) au Mali, la gestion des déchets à Bamako et dans la ville de Macina. Un autre groupe d'auteurs s'est intéressé à la gouvernance migratoire au Mali, à l'implication des conducteurs de motos-taxis dans les accidents routiers à Bamako, à la gouvernance décentralisée et à la question de l'intersubjectivité discursive.

La diversité des thématiques illustre le caractère pluridisciplinaire de la revue.

En ma qualité de Directeur de publication, j'exprime ma profonde gratitude au Comité scientifique et de lecture, au Comité de rédaction qui, ont rendu possible ce numéro.

Agréable lecture !

Le Directeur de publication

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO
Chevalier de l'Ordre National

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans les contributions n'engagent que leurs auteurs.

SOMMAIRE

▪ SOCIOLOGIE / ANTHROPOLOGIE

EMPLOYABILITE DES JEUNES DIPLOMÉS EN SOCIOLOGIE AU MALI, *Mohamed A. HAÏDARA*.....1

POTERIE TRADITIONNELLE ET AUTONOMISATION SOCIOÉCONOMIQUE DES FEMMES A ODIENNE (CÔTE-D'IVOIRE), *Drissa DIARRASSOUBA, Lacina COULIBALY*.....13

FACTEURS SOCIOCULTURELS ET IMPLICATION DES MÈRES DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION À OUAHIGOUYA (BURKINA FASO), *Koana Jacques LOMPO, Nabonswindé François Dieudonné SAWADOGO, Miyemba LOMPO*.....27

LE SPORT, FACTEUR DE RELANCE POST- COVID-19 EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU MALI, *Mahamadou N. KEITA, Abdoulaye DOUMBIA, Abba MAHAMANE*.....43

▪ SCIENCES DE L'ÉDUCATION / PSYCHOLOGIE

EFFETS DU REGARD D'AUTRUI SUR L'INTEGRATION ET L'INCLUSION SCOLAIRES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR DANS LES LYCÉES PUBLICS DU MALI : CAS DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE BAMAKO RIVE-GAUCHE, *Gouanson dit Daouda DIARRA, Tiégué DEMBELE*.....57

ANALYSE DES DÉFIS ET ENJEUX LIÉS A L'ÉDUCATION INCLUSIVE AU MALI : CAS DE LA DÉFICIENCE VISUELLE DANS HUIT ÉCOLES FONDAMENTALES DU DISTRICT DE BAMAKO, *Oumou TRAORÉ*.....72

ESTIME DE SOI DANS UNE PERSPECTIVE D'INCLUSION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL À L'INSTITUT NATIONAL DES AVEUGLES DU MALI, *Abocar MAHAMANE, Guida Séyo WAÏGALO*.....89

CONTRIBUTION DE L'ONG WORLD VISION A L'ÉDUCATION DES ENFANTS DANS LA COMMUNE RURALE DE SAFO AU MALI, *Moïse DAGNOKO*.....103

▪ ENVIRONNEMENT

EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES RENOUVELABLES DANS LE CERCLE DE KENIEBA AU MALI, *Baba Faradji N'DIAYE, Abdoukadi Oumarou TOURE, Issa OUATTARA*.....118

MODES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES MENAGERS DE LA VILLE DE MACINA, REGION DE SEGOU (MALI), *Seydou A. TOGOLA, Baba COULIBALY, Idrissa KELLY, Souleymane LELENTA*.....135

EFFETS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES DU DÉPÔT D'ORDURES DE DAOUDABOUGOU EN COMMUNE V DU DISTRICT DE BAMAKO, <i>Yakouréoun DIARRA, Issa DIALLO, Lamine SANDY</i>	150
ACTIVITÉS AGROPASTORALES ET DYNAMIQUE DES RESSOURCES FORESTIÈRES DANS LA COMMUNE RURALE DE BENKADI-FOUNIA, CERCLE DE KITA, <i>Gabriel DIAKITÉ, Modibo Zoumana COULIBALY, Bakari SANOGO</i>	166
DYNAMIQUE SPATIO-TEMPORELLE DES VÉGÉTAUX AQUATIQUES ENVAHISSANTS DANS LE LIT DU FLEUVE NIGER À BAMAKO (MALI), <i>Abou TANGARA, Baba Faradji N'DIAYE, Issa OUATTARA</i>	182
▪ GEOGRAPHIE	
LES ENJEUX DES INTERVENTIONS DES ORGANISATIONS DES MIGRANTS DANS LA GOUVERNANCE MIGRATOIRE AU MALI, <i>Boulaye KEITA, Soumana A. MAÏGA</i>	197
IMPLICATION DES CONDUCTEURS NALENW DE MOTOS-TAXIS DANS LES ACCIDENTS ROUTIERS À BAMAKO, <i>Niagna dite Salimatou DIAKITÉ, Issa FOFANA</i>	212
▪ DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL	
GOUVERNANCE DÉCENTRALISÉE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL AU MALI : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE DIOUNGANI, <i>Youssefou OUATTARA</i>	226
▪ LETTRES	
LA QUESTION DE L'INTERSUBJECTIVITÉ DISCURSIVE : DE LA COMMUNICATION AUX STATUTS DES SUJETS, <i>Papa Lamine SARR, Adama SANOGO</i>	239

GOVERNANCE DÉCENTRALISÉE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL AU MALI : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE DIOUNGANI

Youssoufou OUATTARA

Doctorant, Ecole Doctorale - Droit, Economie, Sciences Sociales, Lettres et Arts
(ED-DESSLA), Bamako, Mali

E-mail : yousoufouattars3@gmail.com

Résumé

La décentralisation est à l'ordre du jour au Mali. Elle est censée favoriser à la fois la démocratie et le développement local. Cependant, dans sa mise en œuvre, elle apparaît comme un « enjeu politique ». Elle met en rapport plusieurs acteurs sociaux qui développent tous, autour de la réforme, des stratégies spécifiques selon des critères multiples. La présente étude, en référence au cas de la commune rurale de Dioungani, cercle de Koro, région de Bandiagara, interroge la problématique de l'appropriation de la décentralisation dans un contexte spécifique en milieu rural malien. L'objectif principal de l'article est d'étudier la dynamique institutionnelle à travers les outils mis à la disposition des acteurs locaux en termes de décentralisation et évaluer leurs impacts sur les modes de gouvernance locale et de gestion des ressources naturelles. L'étude s'appuie sur une démarche exclusivement qualitative. Au total, 103 entretiens ont été réalisés dont 16 entretiens en groupe et 87 entretiens individuels, réalisés auprès des élus locaux, des agents étatiques, des autorités traditionnelles, des commissions communales et villageoises de gestion des ressources naturelles, des agriculteurs, des éleveurs, des partis politiques, des associations des femmes, des jeunes et des commerçants. Les résultats dégagent les acquis de la décentralisation dans la commune. Il s'agit notamment du rapprochement de certains services des populations, du changement dans les relations de pouvoir, l'implication des femmes au développement local, l'instauration d'un dialogue entre agriculteurs et éleveurs. Cependant, l'étude révèle les insuffisances du processus de la décentralisation dans la commune dont les principales sont le poids des charges attribuées à la commune, l'incivisme et la question des impôts.

Mots clés : Décentralisation, Développement, Gouvernance, Pouvoir, Ressources.

DECENTRALIZED GOVERNANCE AND LOCAL DEVELOPMENT IN MALI: THE CASE OF THE RURAL MUNICIPALITY OF DIOUNGANI

Abstract

Decentralization is the order of the day in Mali. It is supposed to promote both democracy and local development. However, in its implementation, it appears to be a "political issue". It brings together several social actors, all of whom are developing specific strategies around the reform according to multiple criteria. The present study, with reference to the case of the rural commune of Dioungani, Koro circle, Bandiagara region, questions the problem of the appropriation of decentralization in a specific context in rural Mali. The main objective of the article is to study the institutional dynamics through the tools made available to local actors in terms of decentralization and to assess their impacts on local governance and natural resource management. The study is based on an exclusively qualitative approach. A total of 103 interviews were conducted, including 16 group interviews and 87 individual interviews, conducted with local elected officials, state officials, traditional authorities, communal and village natural resource management commissions, farmers, herders, political parties, women's associations, youth and traders. The results show the achievements of decentralization in the municipality. These include bringing certain services closer to the population, changing power relations, involving women in local development, and establishing a dialogue between farmers and herders. However, the study reveals the inadequacies of the decentralization process in the municipality, the main ones being the weight of the burdens attributed to the municipality, incivility and the question of taxes.

Keywords: Decentralization, Development, Governance, Power, Resources.

Introduction

Après plus de trois décennies de pratiques au Mali, la décentralisation malienne, malgré des acquis importants au plan politique et administratif, montre ses limites lorsque le pouvoir central en collaboration avec les autorités communales, n'arrive pas à faire face aux besoins réels des populations locales. La question décentralisatrice tient à au moins deux facteurs : la faillite de l'État centralisé (Kassibo, 1997) et la nécessité d'une nouvelle gouvernance (Sy, 2009). A l'indépendance, plusieurs pays africains ont opté pour la centralisation de leurs systèmes politiques qui n'a pas donné les résultats escomptés. Partout, des discours se sont multipliés,

mettant en exergue son échec manifeste et sa crise généralisée (E-H. Touré, 2009). Certains droits de l'homme tels que le multipartisme et la citoyenneté avaient été confisqués par les élites africaines d'où des coups d'Etat et de changements de régime dans plusieurs pays africains. Pour donc corriger ce dérapage, le sommet de la Baule, tenu en 1990 exigea la démocratisation des sociétés africaines à travers la réforme de leurs institutions politiques. La prise de conscience démocratique donne lieu à des réformes institutionnelles parmi lesquelles figure la décentralisation. Au Mali, le changement politique intervenu en mars 1991 s'est accompagné d'une vaste réforme politico-administrative qui a abouti à la décentralisation. Le découpage territorial effectué en 1996 et les élections communales rurales tenues en 1999 ont permis la mise en place des structures de gestion décentralisée. Dès lors, la décentralisation est vue comme un système permettant une meilleure participation de l'ensemble des populations à la gestion des affaires locales. La réforme est d'autant d'actualité que la nouvelle constitution du 22 juillet 2023 stipule en son titre 7, article 174 que : « *L'organisation du territoire de la République repose sur les principes de déconcentration et de décentralisation* ».

La présente étude : gouvernance décentralisée et développement local dans la commune rurale de Dioungani, s'articule autour des objectifs suivants : étudier les compétences des différents acteurs de la commune en matière de décentralisation et de gestion des ressources naturelles ; analyser les pratiques locales liées à la décentralisation et évaluer leur impact sur la gouvernance et le développement local ; dégager le rôle joué par les acteurs de la société civile dans le développement communal.

1. Matériel et méthodes

1.1. Présentation de la zone d'étude

L'arrondissement de Dioungani créé en 1962 devient sa seule commune à partir de 1996. Elle est l'une des seize (16) communes du cercle de Koro et est limitée à l'Est par les communes de Dinangourou et Yoro, à l'Ouest par les communes de Bondo et Koro, au Nord par les communes de Diankabou et de Madougou et au Sud par les départements frontaliers de Banh et Kaïn (Burkina-Faso). La commune s'étend sur une superficie de 2890 km² (cf carte).

Carte : Présentation de la Commune rurale de Dioungani



Sa population se chiffrait à 46 880 habitants (1^{ères} données RAVEC 2009) soit une densité de 16 habitants au km². Elle est située à 53 km du cercle de Koro et compte 17 villages dont Dioungani en est le chef-lieu. Trois ethnies y cohabitent : dogons, peuhls et mossis. Son relief est constitué dans sa grande partie par une grande plaine sablonneuse. Son climat, de type sahélien à l'ouest et au centre se détériore en climat semi-désertique vers le nord-est de la commune. On y rencontre deux saisons : une saison pluvieuse de juillet à septembre (l'hivernage) et une saison sèche de juin à octobre y compris une période froide de novembre à février avec de faibles amplitudes

Revue Scientifique Pluridisciplinaire de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS)-Mali
 ISSN : 1987-1678, Vol.1, N°1, Juin 2024, Youssoufou OUATTARA, pp.226-238.

thermiques. La végétation est constituée d'arbustes rabougris et d'arbres épineux. L'hydrographie se présente sous la forme des mares intermittentes qui jouent un grand rôle dans la gestion pastorale au niveau communal. La seule rivière présente dans la commune parcourt Tongourou à Sobangouma, prenant sa source au Burkina Faso. Les formations forestières et les parcours pastoraux de la commune sont dans un état de dégradation accentuée à cause de l'insuffisance de pluies mais aussi de la forte pression de l'homme caractérisée par les feux de brousse, le surpâturage, la mise en valeur agricole des espaces jadis à usage exclusivement pastoral, la coupe abusive du bois etc. Des actions qui menacent même la survie des espèces fauniques dans la commune. Les activités pratiquées dans la commune sont : l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat. Les croyances et religions pratiquées sont : la religion musulmane (60% de la population), le Christianisme (Protestants et Catholiques 35%) et autres (5%).

1.2. Démarche méthodologique

La démarche méthodologique adoptée s'est appuyée sur la recherche documentaire et les enquêtes sur le terrain. Compte-tenu de la nature du sujet à traiter, nous avons utilisé exclusivement la méthode qualitative. Pour cela, nous avons utilisé l'entretien semi-directif à l'aide de guides d'entretien. Ces entretiens sont réalisés sous forme de conversation.

1.2.1. La recherche documentaire

Elle nous a permis de faire l'état des connaissances sur le sujet. Nous avons donc tenu-compte des ouvrages, des articles qui ont abordé plus ou moins le sujet de la décentralisation, de la gouvernance locale ou du développement local. Des études faites sur la base des thématiques variées ont été exploitées. Il s'agit notamment de : l'état des lieux de la décentralisation au Mali de Kassibo (1997) qui dégage l'originalité du processus de décentralisation, initié sous la III^e République et perçoit la décentralisation comme l'instrument idéal de réalisation et de redistribution du pouvoir politique; la gouvernance fondée sur les dynamiques locales de Sy (2009) qui invite les populations et les administrations locales à développer leurs capacités pour un développement endogène et légitime; le développement local au défi de la mondialisation de Houée (2020) qui montre l'importance fondamentale du développement à partir de la base dans les territoires d'Occident et dans les pays du Sud. Cette étude appelle à la mobilisation des énergies, à l'affirmation des convictions dans la construction d'une cité fraternelle démocratique. Notons également l'étude de Ba (2016) intitulée : crises de gouvernance, justice transitionnelle et paix durable au Mali qui, estime que l'année 2012 fut l'aboutissement des crises de gouvernance

successives et des faiblesses sécuritaires. Cette étude propose comme solution une meilleure gouvernance et le développement socio-économique. La recherche documentaire s'est étendue sur l'analyse des lois et des décrets en rapport avec la décentralisation au Mali, la libre administration des collectivités territoriales, la charte pastorale, la gestion foncière.

1.2.2. L'échantillonnage

Compte-tenu de la nature du sujet à traiter, nous avons adopté l'échantillonnage non probabiliste de type raisonné en privilégiant les villages les plus proches et accessibles du chef-lieu de commune. Au total cent trois (103) personnes ont été enquêtées. Les groupes d'acteurs enquêtés sont : élus locaux, agents étatiques, autorités traditionnelles, commissions communales et villageoises de gestion des ressources naturelles (CCGRN, CVGRN), agriculteurs, éleveurs, partis politiques, associations des femmes et jeunes, commerçants. Ces entretiens se répartissent en 16 entretiens en groupe (focus groupe) et 87 entretiens individuels. Les entretiens en groupe ont été conçus en fonction de l'appartenance des acteurs au même secteur d'activité, à une même communauté ethnique, ou aux mêmes groupements ou associations. Quant aux 87 interviews individuelles, elles ont tenu compte de l'inclusivité et de la diversité des participants.

Le tableau 1 ci-dessous donne la répartition de l'échantillon.

Tableau 1 : répartition de l'échantillon

Acteurs	Nombre total d'interviews	Interviews en focus groupe	Interviews individuelles
Conseil communal	11	1	10
CCGRN	8	2	6
CVGRN	6	-	6
Chefs de village	6	-	6
Partis politiques	8	2	6
Services techniques	4	-	4
Associations	4	4	-
Conseil de village	8	-	8
Administration locale	4	-	4
Notables	6	-	6
Agriculteurs	13	2	11
Eleveurs	15	3	12
Fonctionnaires	7	2	5
ONG	3	-	3
Total	103	16	87

Source : enquêtes personnelles, 2020

1.2.3. Les enquêtes de terrain

Le choix du site s'explique par le fait que la commune rurale de Dioungani est une véritable zone agropastorale dont l'importance dépasse les frontières de la commune (le Burkina Faso). C'est aussi un lieu d'exercice de pouvoirs traditionnel et moderne et de confrontation des acteurs. La présente étude est la continuité d'une étude réalisée de 2020 à 2021 dans la commune. L'enquête a concerné huit (08) des dix-sept (17) villages que compte la commune de Dioungani à savoir : Yorou, Gourty, Dioungani, Douna-pen, Nyagassadiou, M'Bana, Tongourou et Sobangouma. Le choix porté sur ces villages, s'explique par leur rapprochement et leur accessibilité au chef-lieu de commune (Dioungani) en raison de l'insécurité grandissante qui y régnait. L'enquête a touché plusieurs groupes d'acteurs. Les points de vue de ces acteurs nous ont paru assez importants pour la confrontation et l'analyse des données. S'agissant des instruments, des guides d'entretien détaillés comportant les items ont été administrés aux enquêtés sur le terrain. Ces entretiens nous ont permis de collecter des informations sur l'historique du village et de la commune de Dioungani ; sur la décentralisation (acquis et insuffisances) et sur la gestion des ressources naturelles dans le cadre du développement socio-économique de la commune.

2. Résultats

Les résultats de l'enquête ont concerné les acquis de la décentralisation dans la commune (le rapprochement des services sociaux de base ; le changement dans les relations de pouvoir ; l'implication des femmes dans le développement local ; l'instauration d'un dialogue entre agriculteurs et éleveurs) et les insuffisances de la décentralisation dans la commune (le poids des charges attribuées à la commune, l'incivisme et la question des impôts).

2.1. Acquis de la décentralisation

2.1.1. Le rapprochement des services sociaux de base des populations

L'avènement de la décentralisation en 1993 a donné plus de pouvoir aux populations tout en les responsabilisant face à certains de leurs problèmes. L'instance communale qui est le Conseil communal, s'est encore plus rapprochée des populations qui ont désormais la responsabilité de participer au choix des élus communaux et à la résolution de leurs problèmes administratifs (acte de naissance, de mariage, certificat de décès etc.). Concernant les autres services déconcentrés de l'Etat, on peut dire que dans le domaine de l'éducation la politique de 'un village, une école' a réussi. Cependant, l'éducation dans la commune, reste toujours confrontée à un manque d'enseignants, surtout qualifiés dans le fondamental 1 et 2. Aucun établissement d'enseignement

secondaire, technique et professionnel n'existe dans la commune. Dans le domaine sanitaire, la présence de deux centres de santé communautaire (CScom) dans la commune (celui de Dioungani et de M'Bana) ont beaucoup réduit la souffrance des populations notamment les femmes qui en sont les plus heureuses. Les allers-retours entre Dioungani et Koro pour les accouchements et autres (sauf urgences), ont fortement diminué grâce à une offre de soins de proximité. Le tableau 2 ci-dessous présente les activités menées par le CScom de Dioungani entre 2020 et 2021.

Tableau 2 : activités du CScom de Dioungani (2020 – 2021)

Activités du CScom de Dioungani	2020	2021
Consultations curatives	2280 patients	2429 patients
Consultations prénatales	1567 femmes	1604 femmes
Accouchements	Vivants : 482 Mort-nés : 00	Vivants : 573 Mort-nés : 01
Malnutrition	Sévère : 34 Modérée : 96	Sévère : 46 Modérée : 173
Enfants vaccinés	1311	1205
Planification familiale	243	313

Source : enquêtes personnelles, 2021

Différentes vaccinations sont aussi faites : poliomyélite, tuberculose, tétanos, hépatite B, pneumonie, rougeole, fièvre jaune, diphtérie, coqueluche, méningite dont les raisons sont surtout préventives.

2.1.2. Le changement dans les relations de pouvoir

Selon nos informations, l'existence du pouvoir communal entraîne l'éloignement du Sous-préfet qui n'a plus de relation directe avec les populations dont bon nombre de villageois ignorent désormais le rôle qui n'est autre que l'arbitrage, l'appui /conseil dans les affaires locales. Les chefs de village, considérés par la population comme la première hiérarchie dans la gestion du pouvoir, ne sont plus habilités à gérer seuls les affaires locales. Cependant, ils ont joué un rôle important à la mise en place des structures de base de la Commission communale de gestion des ressources naturelles (CCGRN). Interrogé sur la question, A.C ; Agent des eaux et forêts s'exprime : « *c'est l'implication des chefs de village qui a donné force à cette commission. Sans eux, elle ne pouvait en aucun cas évoluer. Pour preuve, la création des sites pastoraux était*

quasiment impossible sans leur accord et appui car ils sont les principaux détenteurs des terres ».

D.S, ancien maire de la commune ajoute : *« pour la mise en place des structures de l'association, ce sont les chefs de village qui ont donné des hommes pour constituer les comités de base ».*

Les chefs de village collaborent étroitement avec le Conseil communal et la CCGRN. Ils jouent un rôle d'interface entre ces derniers et la population. La journée du 11 novembre de chaque année est désormais dédiée aux légitimités traditionnelles pour leur rôle combien important à l'équilibre et à l'apaisement social. Avec la décentralisation, les élus locaux se trouvent désormais entre deux logiques difficilement conciliables, à savoir, conserver le statut de « notables locaux » et jouer pleinement leur rôle dans la sphère communale. Ce qui leur revient d'être indulgents en déviant le plus souvent les règles de la gouvernance au profit des réalités communautaires (relation de parenté, d'amitié voire de clan). Un contexte difficile d'exercice du pouvoir qui fait dire l'ancien Président de la République, Amadou Toumani Touré lors de la conférence annuelle de l'association des Maires en 2006 que : *« Il est plus aisé d'être Président de la République que d'être maire d'une commune ».* Lors de la célébration de la journée des communes du Mali le 11 mai 2023 le Président de la Transition, le Colonel Assimi GOÏTA a exhorté les Maires à redoubler d'effort pour le développement économique de leurs communes respectives. Il a aussi exhorté les communes à la solidarité (entre celles riches et celles pauvres) pour un développement économique et local partagé et cohérent.

2.1.3. L'accroissement de la participation des femmes dans le développement local

D'après nos investigations, les femmes de la commune ont plus profité de la décentralisation que les autres couches sociales grâce aux appuis des Projets et ONG à leur endroit. Dans tous les villages visités, les femmes sont organisées en associations ou groupements autour des activités génératrices de revenus : la confection de poteries, de paniers et des nattes à paille, de cordes, de tontines, le petit commerce etc. Le maraichage, pouvant permettre aux femmes de générer plus de ressources, est presque absent dans la commune à cause de la profondeur des nappes souterraines. Les cours d'eau présents sont des mares intermittentes (pendant l'hivernage) servant à abreuver les animaux et aux activités de maçonneries. De plus, la présence des femmes est constatée dans les partis politiques, même si le quota est critique à ce niveau. Parmi les 22 membres du conseil communal, il n'y a que deux femmes conseillères (venant du village de Douna-pen), qui sont perçues comme les porte-voix des autres femmes de la commune. A la question de savoir ce qui

explique cette faible représentativité, plusieurs d'entre elles affirment qu'elles ne sont pas intéressées par la politique et d'autres affirment leur réticence à la politique, pas par peur mais, par réserve et timidité. B.T, membre d'une association féminine explique :

Il n'est pas facile de dire tout ce que nous pensons devant les hommes. Car, face à eux, nous devons faire preuve d'humilité pour sauvegarder notre image de femme et d'épouse. En plus, nous sommes dans les associations avec nos beaux-parents et des amis de nos maris. Pensez-vous, qu'en tant que femme, on peut critiquer ces derniers ?

Pour les deux conseillères de la mairie, cette faiblesse s'explique non seulement par le positionnement des femmes sur les listes de candidats mais aussi par le manque de formation des femmes sur leur participation dans la vie politique de la commune. Elles sont représentées au sein du bureau communal de gestion des ressources naturelles par la présidente du bureau local de la Coordination des Associations et ONG Féminines (CAFO).

2.1.4. L'instauration d'un dialogue communautaire entre agriculteurs et éleveurs

Ce dialogue a été possible grâce à l'opérationnalisation des Commissions foncières locales et communales de gestion des ressources naturelles dont les attributions, la composition et les modalités de fonctionnement sont fixées par Décret N° 09-011/ P-RM du 19 janvier 2009. Des contestations sont cependant faites à la création de cette commission communale qu'il conviendrait de souligner. Plusieurs conseillers communaux voyaient d'un très mauvais œil le rôle joué par la Commission Communale de Gestion des Ressources Naturelles (CCGRN) à côté du conseil communal dans un même espace communal. Pour eux, le rôle de protection et de gestion de l'environnement doit relever de leurs compétences. La question était de savoir comment ces deux structures pourraient-elles concourir au même but dans un même espace communal ? Autoriser l'existence de la CCGRN, ne serait-il pas synonyme de créer une situation conflictuelle entre les deux structures, étant donné que devant la loi, le conseil communal apparaît comme le premier responsable de son environnement ? Mais la grande contestation c'est celle qui s'est faite au sein même du conseil communal quand le choix s'est porté sur le Maire et ses trois (03) adjoints pour la nomination des membres de la Commission foncière. Et cela, en violation des règles de l'article 6 du Décret N° 09-011/ P-RM du 19 janvier 2009 concernant la composition des Commissions foncières communales. Dans cette composition, il s'agit de trois conseillers désignés par le Conseil Communal et non les trois adjoints au Maire d'où le mécontentement de certains conseillers communaux. Cependant, la Commission est intervenue

dans la résolution de plusieurs conflits dont ceux de Douna-pen et Yorou (avec verdict) et ceux de Dioungani et Gourty (sans verdict).

2.2. Insuffisances du processus de la décentralisation dans la commune

2.2.1. Le poids des charges attribuées à la commune

Il ressort du point de vue de plusieurs informateurs que l'insuffisance fondamentale de la décentralisation dans la commune rurale de Dioungani, réside dans les charges attribuées à la mairie. En plus des difficultés de recouvrement liées à l'incivisme, la question d'investissement s'impose. Ainsi, tous les conseillers interrogés sur la question, prétendent que même si l'impôt est recouvré en totalité, il ne pourrait supporter convenablement les charges de la mairie à fortiori d'assurer le coût des sessions ordinaires. A ce sujet, M.S, maire de Dioungani précise que la commune n'a qu'un budget de salaire et non d'investissement. Le 1^{er} Adjoint ajoute :

Si l'Etat ne nous affecte pas des ressources pour l'école et la santé, la décentralisation finira par échouer, car comment les communes rurales pourront-elles s'acquitter de leurs charges actuelles et faire des investissements ? Or, si nous ne faisons pas quelque chose d'ici la fin de notre mandat, les gens ne vont plus voter pour nous. C'est pourquoi, nous faisons intervenir très souvent les forces de l'ordre pour récupérer les impôts afin, au moins, de ne pas perdre les investissements de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT).

Ces propos révèlent à présent des difficultés dans le transfert des ressources surtout financières aux Collectivités Territoriales.

2.2.2. L'incivisme et la question des impôts

De nos jours, l'impôt constitue la première ressource financière des communes qui, par contre ne bénéficient plus des mêmes avantages du passé (puisque'il a toujours été imposé aux populations). Ainsi, avec l'avènement de la décentralisation, le discours sur l'impôt a connu peu d'évolution. Il est encore mal perçu par bon nombre de personnes qui ignorent son importance. S'agissant du refus de participer aux travaux d'intérêt général, pour certains, ce refus s'explique par l'incivisme mais aussi par le manque de sensibilisation et de communication entre l'institution communale et les populations dont certains laissent entendre que : « *Le temps des travaux forcés est fini et nous ne voulons plus nous lancer dans des activités dont nous n'avons pas de grand intérêt* ». D.T, leader politique de la commune s'exprime :

Partout les gens se plaignent qu'ils ne savent rien de ce que les élus font de leurs impôts. C'est pourquoi, ils ne voient pas la nécessité de les payer et je ne leur donne pas tort du tout. Car, si vous voulez que les gens fassent des contributions dans un travail consensuel sans pour autant leur dire la raison, ils vont refuser.

Ce déficit de communication entre élus et populations est un sérieux handicap à la gouvernance communale qu'il conviendrait de corriger.

3. Discussion

Les acquis de la décentralisation sur le développement local dans la commune rurale de Dioungani s'articulent autour du rapprochement des services sociaux de base (éducation, santé). Ce résultat converge vers celui obtenu par Bakary Sanogo (2023) dans son étude « acquis et contraintes de la décentralisation sur le développement local dans le cercle de Sikasso ». Cette étude fait l'état des acquis de la décentralisation à travers la fourniture des services sociaux de base (éducation, santé) dans le développement socio-éducatif de la commune. Notre étude a révélé le changement intervenu dans les relations de pouvoir avec une forte implication des légitimités traditionnelles dans la gestion des affaires locales. Ce résultat converge vers l'étude de Ousmane Sy (2009) sur « reconstruire l'Afrique/ vers une nouvelle gouvernance fondée sur les dynamiques locales ». Dans cette étude, Sy (2009) préconise une collaboration harmonieuse entre les légitimités démocratiques et celles coutumières qui, occupent en effet le terrain du local où elles sont souvent solidement implantées.

Il ressort également de la présente que le processus de décentralisation a contribué à un accroissement de la participation des femmes au développement local. Ce résultat est corroboré par l'étude faite par l'ONU Femmes (2020) sur « la participation des jeunes femmes en politique et dans la prise de décision au sein des Etats membres de l'Union Africaine ». Le document insiste sur la participation des jeunes femmes à la prise de décisions qui relève des droits humains garantis aux femmes et leur participation de manière égale à tous les aspects de la vie politique, sociale et culturelle. Enfin, l'analyse de nos résultats a révélé l'instauration d'un dialogue entre agriculteurs et éleveurs qui s'appuie sur une réelle activation des commissions foncières. Ce résultat converge vers l'étude menée par l'Institut Malien de Recherche-Action pour la paix (IMRAP, 2017) « analyse locale des dynamiques de conflit et de résilience dans la zone de Koro-Bankass ». Ladite étude recommande la prise en compte du bon fonctionnement des commissions foncières afin de compenser les inégales relations du pouvoir et assurer un meilleur équilibre, voire une plus grande inclusion.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous sommes parvenus à dégager des pistes de réflexion. Il s'agit là de poursuivre la réflexion sur la question de la participation dont le déficit constaté au niveau de

certaines couches sociales (femmes et jeunes) mérite à présent une analyse approfondie. Sur la relation entre démocratie et développement local, il faut dire que la réussite de la réforme est fortement liée au degré de liberté et de synergie d'action de tous les acteurs au niveau local. Sur un possible recours aux mécanismes endogènes de gestion des conflits, il s'agira de s'appuyer sur les légitimités traditionnelles et permettre leur forte implication dans la gestion des affaires locales.

Références bibliographiques

- BA Boubacar, 2016, *Crises de gouvernance, justice transitionnelle et paix durable au Mali*, Bamako, La Sahélienne.
- HOUÉE Paul, 2020, *Le développement local au défi de la mondialisation*, Paris, l'Harmattan.
- IMRAP, 2017, *Analyse locale des dynamiques de conflit et de résilience dans la zone de Koro-Bankass*, Portraits croisés, Canada.
- KASSIBO Bréhima, 1997, « La décentralisation au Mali : état des lieux », *Bulletin de l'APAD*, N°14 (en ligne), <http://apad.revues.org/579>, consulté le 03 janvier 2013.
- Loi N° 2023-001 du 13 Mars 2023 portant loi électorale en République du Mali.
- Loi N°2023-002 du 13 Mars 2023 portant principes fondamentaux de l'organisation administrative du territoire.
- ONU Femmes, 2020, *La participation des jeunes femmes en politique et dans la prise de décision au sein des Etats membres de l'Union Africaine*, Note d'orientation politique, Bureau de liaison d'ONU Femmes auprès de l'UA et CEA, Addis-Abeba.
- Présidence de la République du Mali, 2023, Loi N° 2023-003 du 13 Mars 2023 déterminant les conditions de la libre administration des Collectivités Territoriales.
- Présidence de la République du Mali, 2023, Loi N° 2023-004 du 13 Mars 2023 portant Code des Collectivités Territoriales en République du Mali.
- Présidence de la République du Mali, 2023, Constitution du 22 Juillet 2023 de la République du Mali.
- Présidence de la République du Mali, 2009, Décret N° 09-011/ P-RM du 19 janvier 2009 fixant les attributions, la composition et les modalités de fonctionnement des commissions foncières locales et communales.
- SANOGO Bakari, 2023 « Acquis et contraintes de la décentralisation sur le développement local dans le cercle de Sikasso », *Revue Internationale du Chercheur*, vol 4, n°1, pp. 487-507.
- SY Ousmane, 2009, *Reconstruire l'Afrique/ Vers une nouvelle gouvernance fondée sur les dynamiques locales*, Bamako, Editions Jamana.